

Restaurant-Bar de la Citadelle - Saison 2003 - Concession administrative de locaux au profit de la SEM de la Citadelle

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Suite à la résiliation anticipée du contrat liant la Ville à la «SARL Besançon Loisirs Détente» concernant l'occupation des locaux du restaurant-bar de la Citadelle, la Ville a lancé une consultation pour une nouvelle concession à compter du 1^{er} avril 2003, sur la base du cahier des charges approuvé par le Conseil Municipal le 30 janvier 2003.

Cette consultation a été déclarée infructueuse par la commission d'appel d'offres lors de sa réunion du 31 mars 2003.

Compte tenu de l'urgence à trouver une solution transitoire pour que cet espace de restauration puisse fonctionner cette saison, il est proposé de faire appel à la SEM de la Citadelle pour gérer provisoirement cet espace, afin d'assurer un service de restauration, dans les conditions précisées par un contrat d'occupation du domaine public à savoir :

- durée : du 13 mai au 31 octobre 2003 avec possibilité de reconduction pour 2004 pour une nouvelle période du 1^{er} mai au 31 octobre 2004
- redevance d'occupation : 6 087 € HT.

Une nouvelle consultation sera lancée dès l'automne, aux fins de concéder à nouveau les locaux pour une restauration de moyenne et haute gamme.

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire à signer cette convention sur les bases ci-dessus.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 20 mai 2003.